

HABILITATION ELECTRIQUE Opérations d'ordre électrique en Basse Tension

Formation initiale Ho(v) BO-B1(v)-B2(v)-B2v essais – BR – BC – BE essais /mesure / vérification

<u>Durée</u>	3 journées – 21 heures
<u>Objectifs</u>	Réaliser en toute sécurité des opérations d'ordre électrique sur des installations et/ou des équipements électriques en Basse tension dans le respect de la norme NF C 18-510 : Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité. Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et autres documents associés. Rendre compte de ses activités.
<u>Public</u>	Toute personne chargée : D'effectuer des interventions, d'ordre électrique sur des ouvrages électriques (bâtiments, chantiers) en basse tension De réaliser des interventions d'entretien, de dépannage, d'essais/mesure/vérification sur des installations basse tension.
<u>Pré-requis</u>	Avoir de solides bases en électricité dans le domaine de la tension considéré sur des ouvrages/ installations électriques (différencier les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu). Etre en mesure de lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles

PROGRAMME

Présentation du risque électrique

Les effets du courant sur le corps
Les zones d'environnement
Les symboles d'habilitation
La mise en sécurité d'un circuit
L'utilisation des matériels
Les équipements de protection

Contexte réglementaire

La norme NF C 18510 et ses évolutions
L'habilitation électrique
Le rôle des différents acteurs
Les domaines de tension

Travaux d'ordre électrique

L'identification des ouvrages BT

Les fonctions des matériels électriques BT

Les mesures de prévention

Les niveaux d'habilitation nécessaires

Les différentes consignations (en une ou deux étapes)

L'analyse des risques

La préparation des travaux

Les opérations d'essai (zones d'environnement, risques spécifiques, préparation des essais...)

La consignation

Les travaux hors tension avec ou sans voisinage

Le respect des consignes du chargé d'exploitation et instructions de sécurité

La rédaction des documents.

Travaux pratiques

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant ou à partir d'une malette pédagogique représentative.

Méthodes & moyens pédagogiques

<u>Animateur</u>	Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510
<u>Modalité pédagogique</u>	présentiel
<u>Moyens pédagogiques</u>	Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique) – Livret pédagogique <u>Sessions interentreprises</u> : mise à disposition d'une malette pédagogique, écran facial, gants isolants, VAT...
<u>Méthode pédagogique</u>	L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.
<u>Support pédagogique</u>	Mémo format illustré
<u>Modalités d'évaluation des acquis</u>	Epreuve théorique finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs. Ce questionnaire comprend environ une 20ème de questions à choix multiple (QCM). L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses. Epreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.
<u>Documents délivrés à l'employeur</u>	Avis et titre pré-rédigé. Attestation
<u>Validité du titre</u>	la validité recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans